

COMMUNIQUE



Conformément au programme et aux directives de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid TEBBOUNE, l'appareil diplomatique apportera toute sa contribution à l'effort de relance économique et aux objectifs de diversification de notre économie, d'attrait des investissements et de développement de nos exportations hors-hydrocarbures.

La réalisation de ces objectifs nécessite néanmoins la contribution effective et efficace de l'ensemble de la chaîne des intervenants et bénéficiaire des mesures de facilitation et d'encouragement des différentes instances nationales.

Pour sa part, l'appareil diplomatique s'engage à informer et accompagner l'opérateur économique dans les dimensions relatives au volet extérieur de ses démarches.

La Direction de la Promotion et du Soutien aux Échanges Économiques (DPSEE), son bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations, sis au siège du Ministère des Affaires Étrangères, ainsi que le réseau des Chargés des Affaires économiques et commerciales dans nos missions diplomatiques et consulaires seront à votre écoute et à votre service.